

Motiver et inviter à la formation «Agent-e-s sympas»

Qui ?

La commission «Communes sympas» ou autre organisme *ad hoc* se charge de motiver et inviter les futur-e-s participant-e-s à la formation «Agent-e-s sympas».

Elle peut demander l'appui du Conseil communal ou de partenaires comme les associations.

Quoi ?

Cette étape du projet vise à recruter les habitant-e-s qui suivront la formation «Agent-e-s sympas» 😊 3. Un premier contact a déjà eu lieu avec les participant-e-s potentiel-le-s pour faire connaître la formation. 📌 2.4

Il s'agit à présent de présenter la formation «Agent-e-s sympas» aux personnes intéressées, d'évoquer les attentes réciproques – celles de la commune et des participant-e-s – et de créer un climat propice à l'engagement. Cette présentation se fait idéalement en réunissant toutes les personnes intéressées par la formation et en présence des représentant-e-s des différents acteurs engagés dans le projet à ce stade (membres des Conseils communal et général, président-e de la commission «Communes sympas», milieux associatifs, institution de formation) :

- Présenter, dans les grandes lignes, le projet «Communes sympas» et la formation «Agent-e-s sympas».
- Échanger sur les axes prioritaires du projet en soulignant la dimension participative.
- Évoquer l'orientation de la formation et les apports de celle-ci pour les participant-e-s (par exemple, compétences transmises, promotion du savoir-être, diffusion de l'esprit «sympa») (📌 [Fonction agent-e-s sympas](#)).
- Préciser les modalités de la formation «Agent-e-s sympas», par exemple, le nombre de journées, le déroulement de la formation et la gratuité de la participation.

La présentation de la formation «Agent-e-s sympas» permet également de discuter les orientations du projet 📌 2.1 avec les futur-e-s agent-e-s sympas et, au besoin, de les ajuster.

Comment ?

Différents canaux peuvent être utilisés pour réunir les participant-e-s potentiel-le-s à la formation «Agent-e-s sympas» : diffusion dans le bulletin d'information communal, affichage, annonce dans les médias, invitations personnalisées (par ex., pour représentant-e-s des milieux associatifs). 😊 29

La présentation et les échanges peuvent se dérouler dans tout lieu permettant de réunir les personnes intéressées : salle communale, mais aussi, en fonction des orientations du projet, dans des endroits spécifiques intérieurs ou extérieurs tels des écoles ou des quartiers, une place de jeu. Il est aussi envisageable de lier la présentation à des événements organisés dans la commune (par ex., manifestations pour la qualité de vie, pour l'entraide, de prévention de la violence).

Il est souhaitable de garder une trace écrite ou sonore des résultats de la présentation et des échanges. 👍 2.6

Ressources

😊 3 [Article : L'envie de mieux vivre ensemble \(«Bulle Sympa»\)](#)

😊 29 [Flyer : «Gemeinsam in der Gemeinde» - Düdingen - Düdingen](#)